

Locations de salles municipales

[Sommaire](#)

Espace culturel Pierre-Larroque (Ancienne Gare de Cabessut)						
Tarifs relatifs à la participations aux fluides - net de taxe						
Libellé du tarif	Forfait annuel 2023 (dès la 1 ^{ère} heure d'utilisation)	Supplément / heure d'occupation hebdomadaire (en complément du forfait annuel)	Forfait journalier 2023 (hors forfait annuel)	Forfait annuel 2024 (dès la 1 ^{ère} heure d'utilisation)	Supplément / heure d'occupation hebdomadaire (en complément du forfait annuel)	Forfait journalier 2024 (hors forfait annuel)
Bureau individuel	66,90 €	30,21 €		66,90 €	30,21 €	
Salle Polyvalente	150,54 €	50,17 €	18,35 €	150,54 €	50,17 €	18,35 €

Les associations payant le forfait annuel de participation aux fluides pour la salle polyvalente sont exonérées de fait pour la participation aux fluides du bureau individuel.

Exemple de calcul :

L'association Z souhaite utiliser la salle polyvalente sur la base de 1h d'occupation durant 3 jours par semaine
Elle versera à la ville une participation annuelle aux frais de fluide comme suit :150,54 € au titre du forfait annuel pour la
1^{ère} heure d'utilisation + 50,17 € par heure d'occupation supplémentaire hebdomadaire donc un total de 150,54 € +
souhaite occuper ponctuellement la salle polyvalente . Elle versera à la ville une participation ponctuelle de 18,35 € par joi